

# **TomTom**

## **Guide de référence**

# Contenu

<b>Zones de danger</b>	<b>3</b>
Zones de danger en France .....	3
Avertissements de zone de danger .....	3
Modifier le mode d'avertissement .....	3
Bouton Rapport .....	4
Signaler une nouvelle zone de danger en cours de route .....	4
Signaler une nouvelle zone de danger quand vous êtes à votre domicile .....	4
Menu Alertes de sécurité .....	5

# Zones de danger

---

---

## Zones de danger en France

### Informations sur les zones de danger

Depuis le 3 janvier 2012, les avertisseurs de radars fixes ou mobiles ne sont plus autorisés par la loi sur le territoire français. Afin de se conformer à cette nouvelle loi française, tous les types d'emplacements de radars et de caractéristiques associées à la sécurité sont désormais signalés comme zones de danger.

En France, le service Radars TomTom est appelé Zones de danger TomTom.

Les zones de danger peuvent contenir un ou plusieurs radars, ou divers autres types de dangers :

- Les emplacements ne sont pas indiqués précisément ; une icône Zone de danger s'affiche simplement quand vous arrivez à proximité.
- La longueur de la zone dépend du type de route sur laquelle l'utilisateur se trouve et oscille entre 300 m, 2 000 m et 4 000 m.
- Le ou les radars peuvent se situer n'importe où dans la zone.
- Si plusieurs radars sont rapprochés, l'avertissement peut être fusionné dans une seule zone plus longue.

---

**Important** : en dehors de la France, vous êtes alerté de la présence de radars. En France, vous êtes alerté de la présence de zones de danger. Quand vous passez la frontière, le type d'avertissement change.

---

### Avertissements de zone de danger

Les avertissements sont émis 15 secondes avant l'entrée dans une zone de danger. Vous êtes averti de trois façons :

- Votre GPS émet un son d'avertissement.
- La distance qui vous sépare de la zone de danger s'affiche en mode conduite. S'il existe une limitation de vitesse dans cette zone, cette vitesse est également affichée en mode conduite. Tant que vous conduisez dans une zone de danger, le mode conduite affiche l'avertissement.
- L'emplacement de la zone de danger est indiqué sur la carte.

### Modifier le mode d'avertissement

Pour modifier la façon dont votre TomTom vous avertit des zones de danger, touchez **Paramètres d'alerte**.



Vous pouvez alors définir le son d'avertissement émis.

1. Touchez **Services LIVE** dans le menu principal.
2. Touchez **Alertes de sécurité**.
3. Touchez **Paramètres d'alerte**.
4. Sélectionnez à quels moments vous souhaitez être averti des zones de danger. Vous pouvez, à votre discrétion, toujours être averti, ne jamais être averti, ou n'être averti qu'en cas d'excès de vitesse.
5. Touchez le son que vous souhaitez entendre pour cet avertissement.

Le son d'avertissement retentit et vous devez confirmer si ce son vous convient. Touchez **Non** pour sélectionner un autre son.

6. Touchez **Terminé** pour enregistrer vos modifications.

## Bouton Rapport

Pour afficher le bouton Rapport en mode conduite, procédez comme suit :

1. Touchez **Services LIVE** dans le menu principal.
2. Touchez **Alertes de sécurité**.
3. Touchez **Activer le bouton Rapport**.
4. Touchez **Terminé**.

Le bouton Rapport est affiché sur le côté gauche en mode conduite ou est ajouté aux boutons disponibles dans le menu abrégé si vous utilisez déjà ce dernier.

**Conseil** : pour masquer le bouton Rapport, touchez **Désactiver le bouton Rapport** dans le menu **Alertes de sécurité**.

## Signaler une nouvelle zone de danger en cours de route

Pour signaler une zone de danger en cours de route, procédez comme suit :

1. Touchez le [bouton Rapport](#) en mode conduite ou dans le menu abrégé pour enregistrer l'emplacement de la zone de danger.
2. Confirmez l'ajout de la zone de danger.

Un message vous confirme qu'un rapport a été créé.

## Signaler une nouvelle zone de danger quand vous êtes à votre domicile

Vous n'êtes pas tenu d'être à l'endroit même où se trouve une zone de danger pour la signaler. Pour signaler une nouvelle zone de danger quand vous êtes chez vous, procédez comme suit :

1. Touchez **Services LIVE** dans le menu principal de votre appareil de navigation.
2. Touchez **Alertes de sécurité**.
3. Touchez **Signaler une zone de danger**.
4. Utilisez le curseur pour marquer l'emplacement de la zone de danger sur la carte, puis touchez **Terminé**.

5. Touchez **Oui** pour confirmer l'emplacement de la zone de danger.

Un message vous confirme qu'un rapport a été créé.

## Menu Alertes de sécurité

Pour ouvrir le menu Alertes de sécurité, touchez **Services LIVE** dans le menu principal, puis touchez **Alertes de sécurité**.



Touchez ce bouton pour [signaler un nouvel emplacement de zone de danger](#).

**Signaler une zone de danger**

---



Touchez ce bouton pour [définir à quels moments vous recevrez des alertes](#) et le son des alertes.

**Paramètres d'alerte**

---



Touchez ce bouton pour désactiver les avertissements.

**Désactiver alertes**

---



Touchez ce bouton pour activer le [bouton Rapport](#). Le bouton Rapport est visible en mode conduite ou dans le menu abrégé.

**Activer le bouton Rapport**

---

Quand le bouton Rapport est visible en mode conduite, il affiche alors **Désactiver le bouton Rapport**.

---